



SYNERPA

# Les METIERS du GRAND AGE





# Les personnes âgées ont besoin de vous...

Les métiers des soins	4
Les métiers de l'accompagnement et de l'animation	9
Les métiers de l'hébergement et de la logistique	11
Les métiers de la gestion et de l'administration	13
Se former	14
Le contrat de professionnalisation	16
Le contrat d'apprentissage	17
La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)	19



**D**'ici 2020, les plus de 85 ans vont passer de 1,3 million à 2 millions, entraînant un nombre croissant de personnes âgées en perte d'autonomie, en établissement ou à domicile.

Pour y faire face, le secteur médico-social doit donc créer 400 000 emplois au cours des 10 prochaines années.

Directeur, infirmier, aide-soignante, aide-médico-psychologique, cuisinier, psychomotricien, agent de service hôtelier... Les métiers du Grand Âge sont nombreux, variés, spécialisés, accessibles à tous niveaux de qualification : aux jeunes en recherche d'orientation, aux personnes expérimentées en cours de reconversion et aux professionnels déjà formés.

Ces nouveaux métiers, résolument tournés vers l'avenir, nécessitent technicité et qualités humaines : patience, écoute, sens du service... Ils offrent une grande diversité d'interventions, un travail en équipe, une garantie de formation continue et de nombreuses possibilités d'évolution.

Rejoindre notre secteur d'activité, c'est s'investir dans un secteur moderne, en pleine expansion, riche en expérience humaine qui chaque année embauche plusieurs milliers de salariés.

Choisir notre secteur, c'est tourner le dos à la crise et mettre en œuvre ses compétences au service de la vie !

Découvrez au fil de ces pages le large éventail des métiers et les différentes possibilités de formation et d'évolution. Et... plus d'hésitation, rejoignez-nous ! »

Jean-Alain MARGARIT  
Président

Florence ARNAIZ-MAUME  
Déléguée générale

## Qui sommes-nous ?

Le SYNERPA est le premier syndicat d'établissements privés pour personnes âgées en perte d'autonomie. Il représente et conseille 1700 maisons de retraite soit 110 000 lits répartis dans toute la France et 60 000 emplois, afin de sans

cesse améliorer les conditions de vie des personnes âgées prises en charge.

L'un de ses atouts est une Convention Collective Unique en place dans tous les établissements du secteur depuis 2003, dotée d'une grille de salaires révisée chaque année lors de négociations avec les partenaires sociaux.

# Des métiers d'avenir...

## AIDE-SOIGNANT(E)

**MISSION :** Accueillir la personne et dispenser, sous la responsabilité de l'infirmier, des soins d'hygiène et de confort, d'aide et d'accompagnement aux activités de la vie quotidienne. Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels de soin.

**QUALITES REQUISES :** Goût du contact, capacité d'écoute, sens de l'organisation.

**DIPLÔME :** Diplôme d'Etat Aide Soignant(e)

**SALAIRE \* :** 1536 €



© Groupe ORPEA - G. Favier - Agence Vu.jpg

### Témoignage : Gabrielle 23 ans

« Distribution et aide aux repas, toilettes... Mes missions sont des actes simples, mais ils sont l'occasion de vrais échanges avec les personnes âgées. Un peu d'attention, un sourire, du travail bien fait, il en faut peu pour redonner à une personne âgée sa joie de vivre. »



Groupe Noble-Age / Jean-François Fourmond

## AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE

**MISSION :** Assister, dans le cadre d'un plan de soin et d'accompagnement défini par l'infirmier coordonnateur et le médecin coordonnateur, les personnes âgées en situation de dépendance ou présentant des troubles cognitifs dans les activités de la vie quotidienne et de la vie sociale. Établir une relation attentive et sécurisante pour rompre l'isolement, appréhender les attentes, en stimulant l'éveil et le soutien de la communication.

**QUALITES REQUISES :** Intérêt pour les problèmes humains et sociaux, capacité d'écoute, bon équilibre psychologique.

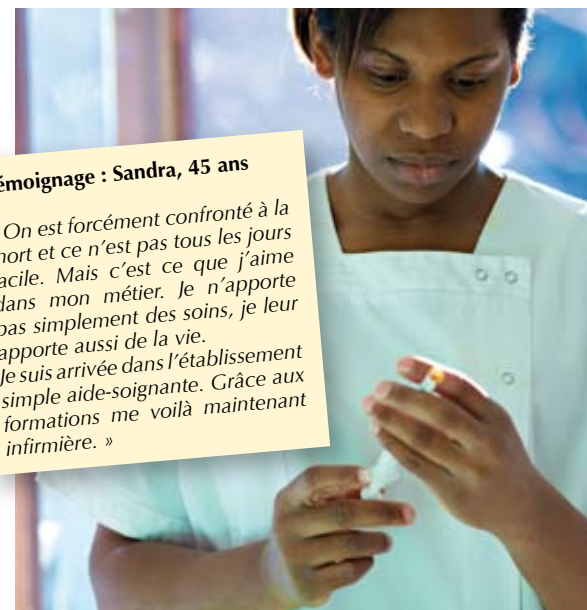
**DIPLÔME :** Diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique

**SALAIRE \* :** 1536 €

\* Salaire conventionnel calculé avec 3 années d'ancienneté.

### Témoignage : Sandra, 45 ans

« On est forcément confronté à la mort et ce n'est pas tous les jours facile. Mais c'est ce que j'aime dans mon métier. Je n'apporte pas simplement des soins, je leur apporte aussi de la vie. Je suis arrivée dans l'établissement simple aide-soignante. Grâce aux formations me voilà maintenant infirmière. »



Agence 3MS / Cilles Lougassi

## INFIRMIER(ERE)

**MISSION :** Dispenser des soins infirmiers et accompagner des personnes dans leur parcours de soins. Réaliser des actions de prévention, d'éducation à la santé ou de formation. Gérer les produits et le matériel nécessaires à la réalisation des soins. Former les futurs professionnels.

**QUALITES REQUISES :** Rigueur, organisation, goût pour le travail d'équipe et le contact humain.

**DIPLÔME :** Diplôme d'Etat d'infirmier(e)

**SALAIRE \* :** 1948 €

## INFIRMIER COORDONNATEUR INFIRMIER RÉFÉRENT

**MISSION :** Organiser et coordonner les soins, les activités paramédicales et l'accompagnement auprès des résidents au sein de l'établissement. Évaluer la qualité des soins et mettre en œuvre la démarche qualité. Manager les équipes intervenant auprès des résidents, organiser l'intégration et la formation des nouveaux arrivants et coordonner les équipes de professionnels de santé salariés ou libéraux.

**QUALITES REQUISES :** Sens de l'organisation, rigueur, goût pour le travail d'équipe et les contacts humains.

**SALAIRE \* :** 2255 €



Groupe Noble-Age / Jean-François Fourmond

... au service de la vie

# Un secteur accessible à tous niveaux...

## KINESITHERAPEUTE

**MISSION :** Prévenir l'altération des capacités fonctionnelles, les rétablir et y suppléer. Concevoir et réaliser des actes de kinésithérapie adaptés à la personne âgée, à partir d'une prescription médicale dans le cadre d'un plan de soins.

**QUALITES REQUISES :** Écoute, patience, bonne résistance physique.

**DIPLOME :** Diplôme d'État Masseur Kinésithérapeute

**SALAIRE \* :** 1948 €



Groupe ORPEA - PVerzone - Agence Vu

**Témoignage :**  
David, 33 ans

« Mon métier consiste à trouver des activités adaptées à chaque personne afin de la réinsérer dans la vie de l'établissement. Par exemple, avec un monsieur qui a été tapissier, je lui fais faire de petites activités de rempaillage. Il retrouve un sens à ses journées, il se sent utile. »

## ERGOTHERAPEUTE

**MISSION :** Concevoir et réaliser des activités de rééducation, réadaptation et réinsertion, pour des personnes présentant des troubles et/ou des handicaps de nature psychique, somatique ou intellectuelle, afin de les aider à reprendre les activités de la vie quotidienne.

**QUALITES REQUISES :** Écoute, savoir créer une relation de confiance.

**DIPLOME :** Diplôme d'État Ergothérapeute

**SALAIRE \* :** 1948 €



Groupe Noble-Âge / Jean-François Fourmond

## PSYCHOMOTRICIEN(NE)

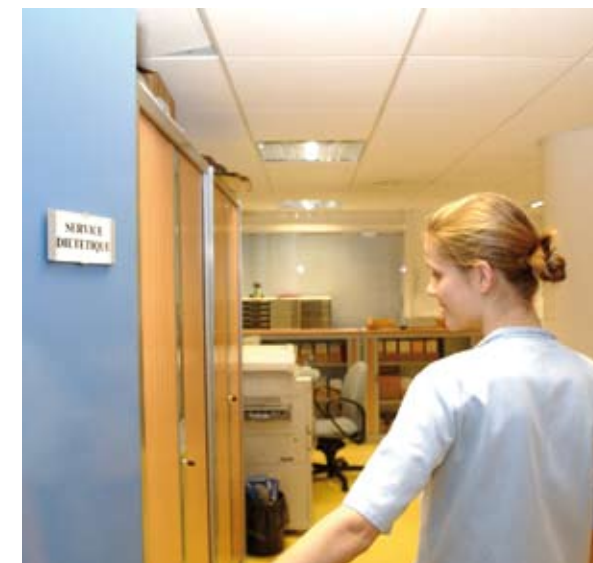
**MISSION :** Soigner les troubles physiques d'origines psychologiques en concevant et réalisant des activités de rééducation et de stimulation sensorielle auprès d'une personne présentant des troubles du mouvement et du geste.

**DIPLOME :** Diplôme d'État Psychomotricien(ne)

**SALAIRE \* :** 1948 €



Groupe ORPEA - Claudine Doury - Agence Vu



Philippe CHAGNON

## DIETETICIEN(NE)

**MISSION :** Élaborer des régimes alimentaires adaptés à la pathologie des personnes âgées en tenant compte des goûts et des habitudes de chacun. Apporter des conseils en diététique.

**DIPLOME :** Brevet de technicien supérieur diététique  
Diplôme universitaire de technologie de génie biologique, option diététique

**SALAIRE \* :** 1948 €

... des perspectives  
d'évolution innovantes

## MEDECIN COORDONNATEUR

**MISSION :** Concevoir le projet de soins en cohérence avec la stratégie de l'établissement et piloter sa mise en œuvre en liaison avec l'équipe soignante.

Coordonner la qualité de la prise en charge gérontologique en favorisant une prescription adaptée aux besoins des résidents au travers d'une prise en charge pluridisciplinaire.

Donner un avis sur les admissions des personnes et déterminer l'état de dépendance des résidents.

Organiser la coordination des professionnels de santé salariés et libéraux intervenant dans l'établissement.

Contribuer à la professionnalisation des équipes.

**QUALITES REQUISES :** Disponibilité, investissement humain, équilibre psychologique

**DIPLOME :** Diplôme d'université de médecin coordonnateur d'EHPAD / Diplôme d'études spécialisées de gériatrie ou gérontologie

**SALAIRE \* :** 3882 €



Groupe Noble-Âge / Jean-François Fourmond

**Témoignage : Karim, 29 ans, médecin coordonnateur depuis 1 an**

« J'apprécie particulièrement la mission globale qui m'est confiée : coordonner le projet de soins avec l'équipe soignante. Une bonne équipe est la clé du bon fonctionnement d'une maison de retraite. »

## Un travail d'équipe...



**Témoignage : Emilie, 27 ans, a choisi d'exercer son métier en maison de retraite**

« J'ai choisi de travailler en maison de retraite, car c'est un lieu de vie particulièrement riche en échanges et en transmission. Les personnes âgées, du fait de leur âge, ont un parcours chargé d'histoires, de rencontres et d'expériences. Nous devons garantir à chaque résident la plus grande autonomie psychique possible afin que la maison de retraite demeure, même si c'est un lieu de fin de vie, un véritable lieu de vie. Mon métier consiste à leur apporter aide, soutien et écoute, afin que chacun puisse s'exprimer, être entendu et être pris en charge dans le respect de ses choix. »

## PSYCHOLOGUE

**MISSION :** Accompagner les résidents, leur entourage et/ou les personnels par des actions préventives et curatives dans le domaine psychologique : réaliser des évaluations, diagnostics ou bilans psychologiques et conduire des actions individuelles ou collectives.

**QUALITES REQUISES :** Sens de l'écoute, bonne résistance psychique

**DIPLOME :** Master I Psychologie

**SALAIRE \* :** 2304 €



### ASSISTANT(E) SOCIAL(E)

**MISSION :** Intervenir auprès des résidents et de leurs proches connaissant des difficultés sociales pour améliorer leurs conditions de vie et prévenir leurs difficultés sociales et médico-sociales, notamment lors des retours à domicile.  
Intervenir également auprès des personnels, par des actions individuelles et collectives.

**DIPLÔME :** Diplôme d'Etat d'assistant(e) de service social

**SALAIRE \* :** 1864 €

**Témoignage : Amélie, 22 ans**

« Non la maison de retraite n'est pas un lieu où les personnes âgées attendent que le temps passe sans rien faire ! Nous organisons de nombreuses animations adaptées au niveau de dépendance de chacun : lecture, concours de chants, cours de cuisine, réalisation de cartes de vœux, participation au Téléthon... »

### ANIMATEUR(TRICE)

**MISSION :** Concevoir et mettre en œuvre un projet d'animation en collaboration avec différents intervenants.  
Mettre en place des animations au quotidien afin d'encourager l'expression, la créativité et l'épanouissement des personnes âgées.

**QUALITES REQUISES :** Créativité, goût pour la communication et les relations humaines.

**DIPLÔME :** Brevet Etat d'animateur technicien de l'Education populaire et de la Jeunesse  
- Brevet professionnel de la Jeunesse et de l'Education sportive  
- Diplôme d'Etat de la Jeunesse et de l'Education sportive

**SALAIRE \* :** 1480 €

\* Salaire conventionnel calculé avec 3 années d'ancienneté.



### LINGER(ERE)

**MISSION :** Organiser et réaliser les approvisionnements et la gestion des stocks de vêtements et articles textiles pour les résidents et le personnel.  
Contrôle de la qualité du nettoyage.

**DIPLÔME :** Brevet professionnel ou CAP en Hôtellerie.

**SALAIRE \* :** 1410 €

\* Salaire conventionnel calculé avec 3 années d'ancienneté.

### CUISINIER(ERE)

**MISSION :** Réaliser des préparations culinaires adaptées aux besoins et aux handicaps de la personne âgée dans le respect des règles HACCP.

**DIPLÔME :** CAP cuisine - BAC professionnel restauration

**SALAIRE \* :** 1480 €



**Témoignage : Igor, 33 ans, cuisinier pour un établissement de 55 lits**

« Le goût est un des rares petits plaisirs des personnes âgées lorsqu'elles sont affaiblies par l'âge ou la maladie.  
J'aime, par mon métier, leur rendre le sourire en préparant des plats adaptés qui leur rappellent la gastronomie de leur région, leurs plats favoris, ou tout simplement de bonnes choses... »

... au service des résidents

## RESPONSABLE HOTELLERIE ET QUALITE DE VIE/HEBERGEMENT GOUVERNANTE

**MISSION :** Définir, optimiser, contrôler et évaluer l'organisation et la qualité des prestations liées à l'hôtellerie et à la vie sociale (hôtellerie, restauration, lingerie, nettoyage, accueil, animation, ...) dans un établissement médico-social. Contrôler l'hygiène dans l'établissement, superviser la gestion et la maintenance des installations sanitaires. Manager les équipes des services d'hôtellerie restauration.

**DIPLÔME :** Brevet de technicien supérieur hôtellerie restauration, option gestion hôtelière / BTS responsable hébergement.  
Brevet professionnel Gouvernante

**SALAIRE RESPONSABLE HOTELLERIE ET QUALITE DE VIE \* :** 2304 €  
**SALAIRE GOUVERNANTE \* :** 1864 €



*Rejoignez-nous !*

## DIRECTEUR(RICE) D'ETABLISSEMENT

**MISSION :** Piloter le fonctionnement de l'établissement, sa pérennité et son développement en fonction de la politique définie.  
Concevoir, piloter et évaluer le projet d'établissement.  
Piloter le management de l'ensemble des équipes, mettre en place les outils de gestion, gérer les incidents et les conflits.  
Développer l'attractivité de l'établissement et les relations professionnelles externes.  
Préparer et animer les différentes instances institutionnelles.  
Développer des relations professionnelles externes.

**QUALITES REQUISES :** Polyvalence, écoute, sens du contact.

**DIPLÔME :** Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur(rice) d'établissement social  
Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale  
Formation Master I ou II

**SALAIRE \* :** Directeur débutant : 2304 €  
Directeur confirmé : 2863 €

## RESPONSABLE QUALITE

**MISSION :** Définir, piloter et évaluer la politique qualité et le programme qualité. Conduire l'établissement vers l'accréditation ou la certification et pérenniser cette démarche.

**DIPLÔME :** Diplôme universitaire  
Responsable Assurance Qualité

**SALAIRE \* :** 1864 €



**Témoignage : Carol, 37 ans,**  
**directrice à Vincennes**  
**depuis 3 ans**

« Je voulais un métier qui a du sens, manager une équipe, mais pas dans n'importe quelle entreprise.  
Le métier de directeur s'est professionnalisé, mais il reste un métier humain, fait de compétences de gestionnaire au service d'une noble cause : faire de l'EHPAD un véritable foyer pour les résidents ».

## L'un de ces métiers vous plaît et vous n'avez pas la qualification requise pour le poste que vous souhaitez occuper ?



**S**avez-vous que le secteur des maisons de retraites est un secteur qui forme un grand nombre de salariés ? D'après le dernier rapport de branche 2008 (rapport d'activité du secteur), plus d'un salarié sur deux part au moins une fois en formation chaque année.

Le SYNERPA met en œuvre une politique forte de professionnalisation de ces personnels : révision de sa grille de classification en 2009 en introduisant une évolution professionnelle des salariés basée sur la formation professionnelle.

Ainsi, plus le salarié se forme, plus son coefficient augmente dans l'échelle de la classification et plus sa rémunération est revalorisée.

Vous souhaitez nous rejoindre  
mais vous n'avez pas de formation ?

Vous êtes déjà en poste  
et vous souhaitez évoluer ?

Selon votre profil,  
plusieurs possibilités s'offrent à vous...

Philippe CHAGNON



Groupe Noble-Age / Jean-François Fourmond

**L'**une des grandes forces du secteur est de proposer un bouquet de métiers correspondant à des niveaux variés de qualification.

La plupart des formations (infirmière, aide-soignante, aide-médico-psychologiques) sont accessibles sur concours sans niveau minimum requis ou avec un niveau BEP / CAP ou BAC, selon le métier choisi et durent entre 12 et 36 mois en moyenne, stages compris.

A l'issue de la formation dans un Institut agréé, l'obtention d'un diplôme d'Etat reconnu vous permet de postuler dans un établissement.

Les métiers d'encadrement (directeur, médecin coordonnateur,...) nécessitent quant à eux une formation spécifique de plusieurs années.

Plus d'infos : [www.metiers.santesolidarites.gouv.fr](http://www.metiers.santesolidarites.gouv.fr)



**Vous avez moins de 26 ans, vous travaillez déjà en maison de retraite et souhaitez compléter une formation initiale ?**

**Vous avez plus de 26 ans, vous êtes demandeur d'emploi ou titulaire du RSA, de l'Allocation de Solidarité Spécifique, l'Allocation Adulte Handicapé ou du Contrat Unique d'Insertion, et ces métiers vous attirent ?**

**Le contrat de professionnalisation est fait pour vous.**

Il permet de cumuler en alternance enseignement théorique et acquisition d'un savoir-faire en entreprise, en vue d'une qualification recherchée. Le titulaire du contrat de professionnalisation perçoit tout au long de sa formation une rémunération qui varie selon son âge et le diplôme préparé.

Au terme du contrat de professionnalisation, c'est un diplôme reconnu et très sollicité dans la mesure où son titulaire détient une forte expérience de terrain.

## COMMENT CA MARCHE ?

**Si vous êtes déjà en poste**, c'est le directeur qui dresse le contrat et l'adresse à l'organisme paritaire (OPCA) qui se charge du financement et l'adresse à la Direction Départementale du Travail et de la Formation Professionnelle.

**Si vous êtes demandeur d'emploi**, Pôle emploi s'occupe des démarches administratives et de vous mettre en relation avec des écoles, il ne vous restera qu'à trouver un établissement pour vous accueillir.

Plus d'infos :

[www.metiers.santesolidarite.gouv.fr](http://www.metiers.santesolidarite.gouv.fr)

Agence 3MS / Gilles Lougassi

**Vous avez été admis au concours mais avez interrompu votre formation ?**

**Vous souhaitez vous insérer plus rapidement dans la vie active ?**

L'apprentissage est un dispositif de **formation initiale** qui permet à un jeune de suivre, en **alternance**, une **formation générale, théorique et pratique** en vue de l'obtention d'une **qualification professionnelle** sanctionnée par un diplôme ou un titre professionnel inscrit au **Répertoire National des Certifications Professionnelles**.

## COMMENT CA MARCHE ?

L'**apprentissage** se réalise uniquement via la conclusion d'un **CDD** entre l'apprenti et l'employeur.

L'apprenti, pendant une durée variant de 12 à 24 mois, alterne stages et enseignement au sein d'un centre de formation par l'apprentissage.

Il bénéficie d'une rémunération qui varie en fonction de son âge et de son niveau de qualification.

Forts de leur expérience, les salariés en apprentissage trouvent aisément un emploi au terme de leur contrat d'apprentissage. La grande majorité reste dans le même établissement et transforme leur contrat d'apprentissage en contrat à durée indéterminée.

**Témoignage : Pauline, 22 ans, en apprentissage aide-soignante depuis 18 mois**

« J'ai arrêté l'école assez jeune, et l'apprentissage était une bonne manière pour moi de me réinsérer dans un parcours scolaire tout en restant dans la vie active que je connaissais déjà. Le métier d'aide-soignante me plaît, car je suis en première ligne, en contact avec les résidents. J'aime cette sensation de

me sentir utile en répondant à leurs attentes, en leur prodiguant les soins quotidiens. Pour me former à ce métier, l'apprentissage, c'est un vrai plus ! Cela permet d'acquérir une véritable expérience et de vérifier si le métier vous convient. Et puis, lorsqu'on arrive en stage, on se sent plus sereine. La prise d'initiative est plus facile car on est déjà bien expérimenté. Quand la formation est finie, avec l'apprentissage, on se sent vraiment opérationnelle.

Le SYNERPA soutient par le biais de l'Organisme Collecteur de la Taxe d'Apprentissage, l'OCTA santé-Retraite Privé qu'il a créé en 2005, une dizaine de centres de formation d'apprentissage dans toute la France. Ces CFA, très spécialisés, préparent les apprentis à l'obtention des diplômes d'aide soignant / d'aide médico psychologique / d'infirmier : les « cœurs de métiers de notre secteur »

La liste des diplômes que nous vous fournissons n'est pas exhaustive mais ces formations sont considérées comme prioritaires dans notre secteur :

• **filière soins**

- Diplôme d'Etat d'Infirmier
- Diplôme d'Etat d'AS
- Diplôme d'Etat d'AMP

• **filière administrative**

- Licence professionnelle Management des établissements de santé
- Master Gestion des RH
- Master droit des établissements de santé
- Licence pro management de la qualité
- Le certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement médico-social

• **filière hébergement et vie sociale**

- BEP Sanitaire et Social
- CAP Maintenance des Bâtiments et Collectivités
- AP Cuisine de collectivités

## Les Centres de Formation d'Apprentis

Ile de France : Levallois

01 45 61 17 89

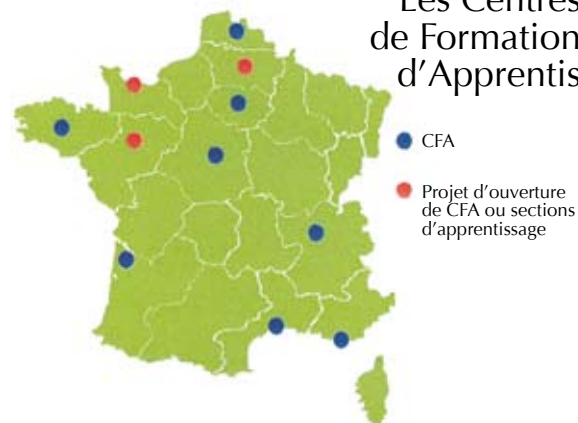
PACA : Marseille

04 91 78 10 06

Rhône-Alpes : Lyon

04 78 77 05 05

Dispositif de formation par apprentissage  
Les Centres de Formation d'Apprentis



Nord Pas de Calais : Villeneuve d'Ascq

03 20 91 79 79

Aquitaine : Bordeaux

05 56 24 48 99

Languedoc-Roussillon : Castelnau-Le-Lez

04 99 51 22 30

Centre : Tours

02 47 25 24 00

Bretagne : St Brieuc

02 96 75 46 79

La VAE permet de faire reconnaître l'expérience professionnelle acquise au fil du temps et d'obtenir ainsi tout ou partie d'un diplôme ou d'un certificat. En travaillant, on peut donc faire évoluer ses qualifications.

Ce parcours de formation fait partie des orientations prioritaires de la branche de l'hospitalisation privée.

Le SYNERPA déploie, avec le soutien de l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé de la branche FORMAHP une politique de soutien et d'accompagnement des salariés qui souhaite faire reconnaître et valider leurs expériences. Les diplômes qui aujourd'hui font l'objet d'un dispositif spécifique sont :

- Aide soignant(e)
- Infirmier(e) diplômé(e) d'état
- Aide médico psychologique
- Directeur (trice) d'établissement (CAFDES)



la validation des acquis de l'expérience (vae)

### **ONISEP**

Office National d'information  
sur les enseignements et les professions

[www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)

### **CIDJ**

Centre d'Information  
et de Documentation Jeunesse  
101 quai Branly 75740 PARIS cedex 15

[www.cidj.com](http://www.cidj.com)

### **Portail Métiers Ministère de la Santé**

[www.metiers.santesolidarites.gouv.fr](http://www.metiers.santesolidarites.gouv.fr)

### **CPNE-FP**

Commission Paritaire Nationale de l'Emploi  
39 Boulevard Bourdon 75004 PARIS

[www.cpne-fp.com](http://www.cpne-fp.com)

### **OCTA Santé Retraite-Privé**

L'Organisme Collecteur  
de la Taxe d'Apprentissage des cliniques  
et maisons de retraite privées

81 rue de Monceau 75008 PARIS

[www.octa-santeretraiteprive.fr](http://www.octa-santeretraiteprive.fr)

### **FORMAHP**

Formation Hospitalière et médico-sociale privée  
39 Boulevard Bourdon 75004 PARIS

[www.formahp.fr](http://www.formahp.fr)



## **SYNERPA**

SYNDICAT NATIONAL DES ÉTABLISSEMENTS  
ET RÉSIDENCES PRIVÉS POUR PERSONNES  
AGÉES

164, boulevard du Montparnasse - 75014 Paris  
Tél. : 01 40 47 75 20 - Fax : 01 40 47 75 21  
Email : [synerpa@synerpa.fr](mailto:synerpa@synerpa.fr) - [www.synerpa.fr](http://www.synerpa.fr)

